



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/821
6 décembre 2007

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

691ème séance plénière

PC Journal No 691, point 9 de l'ordre du jour

DÉCISION No 821
PROROGATION DU MANDAT DE
LA MISSION DE L'OSCE AU MONTÉNÉGRO

Le Conseil permanent,

Décide de proroger le mandat de la Mission de l'OSCE au Monténégro jusqu'au 31 décembre 2008.